

dernières années de méthodes de construction moins dispendieuses, de méthodes et de systèmes plus économiques pour capter l'énorme potentiel d'énergie électrique de bassins tels que la baie de Fundy.

Par déduction et sans qu'il soit directement question du programme d'études marémotrices entrepris il y a un an environ au Canada, le rapport signale que les plans économiques et techniques qui ont alors servi se fondaient sur des renseignements vieux de huit ou dix ans et même plus dans certains cas.

Bref, le rapport laisse entendre qu'au cours des quelques dernières années, de fait, depuis un an et demi ou deux, on a mis au point de nouvelles méthodes pour utiliser l'énergie marémotrice des réseaux fluviaux qui sont beaucoup plus économiques que les anciennes. A cet égard, il nous faut naturellement tenir compte de l'aspect non polluant des centrales marémotrices de même que du coût peu élevé de l'énergie marémotrice. Le rapport demande donc à tous les paliers de gouvernement d'étudier les aspects économiques de l'utilisation de l'énergie marémotrice.

Il existe dans les Maritimes un comité formé de membres de tous les partis politiques qui comprend même des représentants de l'autre Chambre. Ce comité n'a pour but que de promouvoir l'application des nouvelles économies d'échelle qui découlent de l'utilisation de l'énergie marémotrice de sorte que l'on puisse, dans la région atlantique, profiter de cette énergie considérable dans la baie de Fundy. Je veux attirer l'attention des députés sur l'unicité qui s'est faite à ce sujet. Le village de Gunningsville appuie de tout cœur...

**Des voix:** Bravo!

**M. Forrestall:** Je savais que mon whip s'y intéresserait—je ne l'ai pas choisi, il s'est trouvé à la tête d'une liste de 50 à 60 villes et villages des provinces de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick qui ont manifesté leur appui. Leur intérêt n'est rien moins que celui qu'a exprimé le maire de Port Hawkesbury, lequel souhaite que l'entreprise réussisse pleinement de même que Bridgetown, Middleton et Truro. La municipalité du district de Hants-Ouest demande que la centrale de Fundy soit aménagée le plus tôt possible, sentiment que partagent Lunenburg et Douglstown, dans le Nouveau-Brunswick, et la municipalité du comté de King en Nouvelle-Écosse. Le comté de King a apposé son sceau à la résolution qu'elle a envoyée, la rendant ainsi officielle. L'agglomération de Digby, située dans le bassin de l'Annapolis, pratiquement à la tête de la plus grande source d'énergie du monde entier, a adopté officiellement une résolution en faveur de l'exploitation de l'énergie marémotrice de Fundy.

● (3.10 p.m.)

J'ai ensuite une résolution de Wolfville, autre ville ancienne et éminente située en bordure de la baie de Fundy. J'en ai d'autres provenant du village d'Hillsborough, dans le comté d'Albert, au Nouveau-Brunswick, de la ville de Pictou, de Stewiacke, de Bridgewater du village du Port Elgin et de la ville de Parrsboro. Ces collec-

[M. Forrestall.]

tivités sont toutes situées au centre de ces ressources énergétiques et toutes aimeraient voir ce projet se réaliser.

J'en ai d'autres du village de Fredericton Junction, de Dalhousie, au Nouveau Brunswick, de la ville de Tracadie au Nouveau Brunswick, d'Halifax...

**M. Bell:** Où cela se trouve-t-il?

**M. Forrestall:** C'est la ville d'Halifax sur l'autre rive du fleuve, en face de Dartmouth. J'en ai une autre de la municipalité du comté d'Halifax et une de Yarmouth en Nouvelle-Écosse. Toutes ces villes se trouvent dans l'une ou l'autre des deux provinces. Monsieur le président, la lecture de ces résolutions demandant un réexamen de ce projet fait apparaître une grande diversité de remarques différentes. Une de ces villes—dont le nom m'échappe pour le moment a adopté une résolution en 1921, c'est-à-dire il y a 50 ans, qu'elle fit parvenir à son député d'alors, résolution dans laquelle elle demandait que quelqu'un s'intéresse aux possibilités immenses offertes par le bassin des Mines et par les marées de la baie de Fundy.

J'ai une autre résolution émanant de la municipalité du comté de Queens, une autre de la municipalité de East Hants et une autre du village de Nackawic dans le comté de York, au Nouveau-Brunswick. Il y en a d'autres provenant de la ville de Kentville, d'Annapolis Royal, de Trenton, du village de Lewisville, au Nouveau-Brunswick, de Yarmouth, du village de Dorchester, de la ville de Windsor, de Berwick, du village de North Head on Grand Manan, qui est au centre de la baie de Fundy, de la ville de Sussex, de Fredericton, et du village de Hampton, au Nouveau-Brunswick. Toutes ces résolutions soulignent l'importance d'une poussée immédiate, à tous les niveaux du gouvernement, pour mettre en pratique, selon une organisation bien conçue, un projet de captation de l'énergie marémotrice de la baie de Fundy.

L'autre jour, à l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse, le premier ministre, l'honorable Gerald Regan, a présenté un bill demandant l'établissement d'une société semblable à la Sydney Steel—SISCO, comme on l'appelle d'ordinaire—qui comporterait une mise de fonds de 10 millions de dollars, destinée à trouver des moyens de capter et d'aménager l'énergie marémotrice de la baie de Fundy. Je me réjouis de la nouvelle annoncée par le premier ministre de la province, car c'est un pas dans la bonne voie. Hélas, il y a incertitude et confusion sur la manière dont on dépensera cette somme de 10 millions de dollars et dont on établira la société. On n'a pas révélé si les représentants élus de la région le plus directement intéressée auront leur mot à dire sur la marche à suivre.

A cet égard, je n'hésite aucunement à recommander au ministre et aux membres du comité le bill d'initiative parlementaire inscrit au *Feuilleton* par le député d'Annapolis Valley, qui expose, en termes très acceptables pour tous les députés, une façon d'amorcer l'aménagement. Le bill du député reconnaît la nécessité d'un secrétariat permanent et d'un conseil d'administration étendu, et le bien-fondé d'une participation politique qui, au début verra à faire démarrer ce projet gigantesque. Il admet